



Vous allez avoir une

Hystéroggraphie

De quoi s'agit-il ?

L'hystéroggraphie est une radiographie de l'utérus. Elle consiste à introduire par le vagin un produit opaque aux rayons X dans la cavité utérine et à prendre plusieurs clichés radiologiques. Elle apporte des renseignements utiles en complément de l'échographie qui étudie mal la cavité utérine et les trompes.

Le déroulement de l'examen

L'examen commence par un examen gynécologique.

Il est précédé d'une toilette antiseptique de la vulve et du périnée.

L'injection du produit est réalisée à l'aide d'un système stérile dans le col de l'utérus après désinfection.

Des clichés sont réalisés au cours de l'injection lente du produit de contraste dans l'utérus et les trompes.

Dans certains cas comme dans les bilans d'infertilité par obstruction des trompes, l'introduction d'un cathéter dans les trompes peut compléter l'hystéroggraphie. Ce geste complémentaire sera décidé par le médecin radiologue avec votre accord et celui de votre médecin traitant.

La durée de l'examen :

Elle peut varier en fonction de votre anatomie et du nombre de clichés nécessaire, soit environ 30 minutes ou plus si un geste complémentaire de cathétérisme des trompes est envisagé.

Quels sont les risques de l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les incidents les plus couramment rencontrés sont :

Des douleurs pelviennes, à type de crampes, transitoires, sont atténuées par la prise de médicaments anti-spasmodiques.

De faibles saignements dans la journée qui suit la réalisation de l'examen.

Des risques très rares peuvent survenir :

- Un malaise passager avec sueurs froides et parfois perte de connaissance très transitoire.
- Le réveil d'une infection génitale dont le risque sera réduit par un traitement antibiotique préventif en cas d'infertilité.
- Des manifestations d'allergie au produit iodé, très rares, car le produit n'est pas injecté par voie veineuse.
- Exceptionnellement (moins de 1% des cas), une perforation de la trompe peut compliquer un geste de cathétérisme visant à désobstruer une trompe.

La découverte inattendue d'une pathologie débutante qui n'est responsable d'aucun symptôme est possible et fait partie du bénéfice potentiel de cette exploration.

Cet examen comme toute exploration radiologique n'est pas sûr à 100 %. Des lésions peuvent ne pas être détectables par cette technique radiologique. Au cours de l'examen, tout sera mis en œuvre par le médecin radiologue pour obtenir la meilleure efficacité diagnostique.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Certains antécédents médicaux pourront nous amener à vous prescrire une prémédication avant l'examen ou à reporter la date de l'examen ou encore, beaucoup plus rarement, à annuler cet examen et le remplacer par un autre type d'exploration.

Avant l'examen, vous devez absolument nous dire :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Le plus souvent, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non
avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Avez-vous une infection gynécologique, des saignements abondants, des antécédents de salpingite, de fibrome ? oui non

Avez-vous subi des interventions chirurgicales ? Lesquelles ? oui non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Votre rendez-vous sera fixé dans les 12 premiers jours du cycle : après les règles et avant l'ovulation. En cas de doute, n'hésitez pas à nous poser des questions.

Un traitement antibiotique préventif peut vous être prescrit pour une durée de quelques jours.

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats de vos analyses de sang,
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Vous devez vous rendre à votre rendez-vous à jeun depuis 4H.

Vérifiez que l'examen a bien lieu dans les 12 jours qui suivent vos règles.

Après votre retour à domicile :

Si des manifestations inexplicables vous inquiètent dans les suites de l'examen, tels que des saignements importants, des douleurs ou une fièvre, vous devez contacter votre médecin traitant ou le centre de radiologie au numéro de la SIMD.